Les différentes étapes du suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap

1ère demande de reconnaissance de handicap par la famille		
Equipe éducative	Identifie les obstacles et relève les besoins Complète	**Gevasco** 1ère demande
La famille	Complète Transmet à la MDPH/MDA	Formulaire Cerfa n°15692*01
Traitement du dossier par la MDPH (ou MDA)		
Equipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE)	Evalue les besoins et propose	Projet Personnalisé de Compensation (**PPC**) incluant le Projet Personnalisé de scolarisation (**PPS**)
CDAPH	décide	
Mise en œuvre dans l'établissement scolaire		
Directeur, enseignant Principal, professeur principal	Lisent le PPS Observent l'élève Elabore	Mise en Œuvre du PPS (**MOPPS**) Mat- élémentaire -2d degré
Enseignant ou enseignant spécialisé	Elabore	Programmation Adaptée des Objectifs d'Apprentissage (**PAOA**)
Suivi de la scolarisation		
Equipe de suivi de la scolarisation (ESS)	Fait le bilan Relève les besoins en cours complète	**Gevasco** Reexamen
Enseignant référent	Transmet	